

Critères de classification des candidats au CSS_ASM

	Critères		Notations				Commentaires
1.	Membre d'autres Académies		Oui=1 Non=0				
2.	Diplômes acquis en plus du DES		DU=1				
			Master =2 Doctorat/PhD=3				
3.	Publications dans des revues avec impact factor		>100=3 100-75=2 74-50=1				
4.	Nombre de publications de livres didactiques sur papier avec ISBN		4-1=1 > 5=2				
5.	Communications dans les forums internationaux après titularisation		< 5= 1 6-15=2 ≥ 16=3				
6.	Direction d'un département d'enseignement/Recherche ou d'un DES dans les IES/R		Oui= 1 Non=0				
7.	Direction de mémoires, Master/DES		< 5=0,5 5-15=1,5 ≥16=2				
8.	Direction de thèses d'exercice/PhD/sciences		< 5=1 5-15=2 ≥16=3				
9.	Animation de sociétés		Président=3				

	savantes	Membre bureau=2 Autres=1				
10.	Animation de revues scientifiques	Directeur/rédacteur en chef=2 Rédacteur=1				
11.	Brevets	Oui=1 Non=0				
12.	Application nationale des résultats de recherche	Oui=1 Non=0				
13.	Application internationale des résultats de recherche	Oui=1 Non=0				
14.	Prix nationaux	4-1=1 ≥5 : 2				
15.	Prix internationaux	4-1=1 ≥5 = 2				
16.	Nombre de missions internationales d'enseignement ou de conférences ou de séminaires	< 5=1 5-10=2 >10=3				
17.	Expérience en années après spécialisation	<10 ans=1 10-14 ans= 2 ≥15 ans : 3				
18.	Titularisation	<5 ans =1 5-10 ans = 2 >10 ans =3				
19.	Rang utile	10 fois=3				

		9-5=2 < 5= 1				
20.	Distinction honorifique	Oui=1 Non =0				
21.	Jurys internationaux	<2= 1 ≥ 2 = 2				

Maximum de points : 45= 100% des points

Admis : au moins 50% des points

Bamako, le 17 décembre 2019

Président du CSS

Rapporteur du CSS

Pr Siaka Sidibé

Pr Hamar A. TRAORE